

Réponses aux 5 questions les plus courantes en entretien d'embauche

La rédaction

Certes, chaque responsable du recrutement possède sa petite liste de questions à poser en entretien d'embauche. Mais, selon OfficeTeam, le candidat peut être quasi certain de tomber sur celles qui sont listées ci-dessous. Quelles sont-elles ? Comment y répondre ? Conseils de Gaëlle Marre, directrice associée d'OfficeTeam, division du cabinet de recrutement Robert Half International.

Question n°1: « Pourriez-vous me parler un peu de vous? »

- « Anticipez cette question courante souvent posée au début de l'entretien en préparant un résumé valorisant de votre carrière. Votre accroche doit être succincte mais inclure assez d'informations sur vos compétences, votre expérience, vos réalisations et vos objectifs afin que le recruteur comprenne rapidement ce que vous pouvez apporter à l'entreprise », recommande Gaëlle Marre, Directrice Associée d'OfficeTeam.
- A éviter ici : Raconter sa vie, parler de ses loisirs voire même évoquer des expériences professionnelles sans aucun lien avec le poste proposé.

Question n°2 : « Pourquoi voulez-vous rejoindre notre entreprise ? »

Des connaissances de base sur l'entreprise ne suffisent pas lorsque l'on passe un entretien d'embauche. Il est impératif d'avoir consulté en détail le site web de l'entreprise, d'avoir lu sa documentation et de s'être informé(e) sur son actualité afin d'avoir une idée claire de sa mission, de son histoire, de sa réputation et de sa culture.

« *Plus vous disposerez d'informations, plus vous serez en mesure d'expliquer exactement pourquoi vous êtes un candidat idéal pour l'entreprise* », souligne Gaëlle Marre.

A éviter ici : Parler de ses besoins financiers ou répondre « *J'ai vraiment besoin de travailler...* ». Ce candidat ne marquera aucun point !

Question n°3: « Quel est votre principal point faible? »

« Considérez cette question comme une chance de montrer que vous savez qui vous êtes, que vous êtes sincère et enclin à résoudre les problèmes. Citez un domaine dans lequel vous pouvez vous améliorer et mettez en avant les mesures que vous avez prises dans ce but », recommande Gaëlle Marre.

Par exemple : la lecture d'ouvrage sur la gestion du temps pour avancer plus vite sur des projets, l'établissement régulier de listes de priorités, le recours à la délégation...

A éviter ici : Citer un faux défaut (« *Je m'investis trop dans mon travail !* ») et prétendre être parfait (« *Mon point faible ? Rien ne me vient à l'esprit.* »). A l'opposé, « *Ne devenez pas votre pire critique en énumérant une liste interminable de défauts* », remarque Gaëlle Marre.

Question n°4 : « Où vous voyez-vous dans cinq ans ? »

« Positionnez-vous comme un collaborateur réaliste, ambitieux mais flexible. Par exemple, évoquez votre envie d'assumer des responsabilités de plus en plus importantes et de vous développer professionnellement, quelle que soit la fonction que vous assumez. Vous pouvez aussi mettre en avant votre engagement dans la formation continue en mentionnant votre désir d'obtenir les nouvelles certifications propres à votre secteur d'activité », indique Gaëlle Marre.

A éviter ici : Se focaliser sur un objectif inaccessible, en proclamant fièrement – par exemple - que l'on compte devenir directeur financier de l'entreprise alors que l'on postule à un poste d'assistant du directeur financier. Cela montre peut-être une motivation réelle mais souligne un objectif qui est irréalisable en cinq ans... D'autre part, il est également déconseillé de rêver à voix haute. « *Je me vois au bout du monde au soleil en train de compter mes gains au Loto* » n'est pas du tout de circonstance en entretien d'embauche.

Question n°5 : « Pourquoi souhaitez-vous quitter votre employeur actuel ? »

⑻

- « En vous posant cette question, le recruteur essaie de savoir si vous désirez vraiment le poste auquel vous postulez, ou si vous cherchez avant tout à quitter un emploi qui ne vous convient plus. Vous devez donc répéter ce qui vous plaît dans le poste proposé et non pas vous plaindre de votre emploi actuel. Montrez clairement que vous cherchez à saisir une formidable opportunité, et non à fuir une situation déplaisante », conseille Gaëlle Marre.
- Dire du mal de son employeur actuel. Peu importe combien l'on peut être malheureux à ce poste ou dans cette entreprise, il ne faut pas se montrer amer ou méprisant pendant un entretien. Les recruteurs recherchent des candidats loyaux, positifs et capables de travailler en équipe. Ils ne sont pas enclins à recruter une personne susceptible de créer des problèmes, ou de les fuir.

Conclusion de Gaëlle Marre? « En dépit de tous vos efforts, vous ne pourrez pas anticiper toutes les questions qu'on vous posera. Par exemples, vous pouvez réfléchir à des questions moins 'classiques' comme : « Que feriez-vous si on vous reprochait un problème dont vous n'êtes pas responsable ? » ou « Qu'est-ce qui vous ferait aimer venir ici chaque jour ? Si votre interlocuteur vous prend de court, maintenez le contact oculaire, respirez profondément et réfléchissez avant de répondre. La plupart des postulants perdraient facilement leurs moyens. Mis sur la sellette, distinguez-vous en gardant votre calme. »